

CAZELLE JEAN-CLAUDE
PRESIDENT DE L'ACCA
20 RUE GABRIEL FAURE
66200 ALENYA.

ALENYA, LE 26/09/03

Objet : Compte rendu deuxième rond



MONSIEUR JEROME DUBOS
Service environnement
TET MEDITERRANEE
BP 641
66006 PERPIGNAN CEDEX

Monsieur

A la lecture du compte rendu de la deuxième ronde des ateliers thématiques de septembre, il y a une proposition dans l'atelier thématique n° 1 « accueil du public », sur laquelle je voudrais revenir (je n'étais pas présent à cet atelier « absent excusé » et n'ait donc pu intervenir. Par contre j'étais bien présent au n° 2 bien que porté absent.

Ceci dit, il s'agit de la proposition de sentier d'observation sur les bords de la Fosseille et de l'Agouille de la Mar, (page cinq du compte rendu).

En ce qui concerne cette dernière, je voudrais préciser que le sentier de cette Agouille, coté Alénia, jouxte la principale zone de chasse de l'ACCA, ce qui veut dire que l'on chasse tout à coté de ce sentier, et même souvent dessus.

Partant de là, est-il judicieux de vouloir y amener du public, fusse-t-il en petit nombre, ainsi que des scolaires ? Cette cohabitation est donc impossible pour d'évidentes questions de sécurité et de tranquillité des promeneurs.

Tout au moins pour la période de Septembre à fin mars. Mais si ce projet voit le jour il y aura du monde tous les week-end.

Au cours des ateliers suivants, je crois qu'un consensus s'est dégagé pour utiliser le côté Est de l'étang pour les diverses activités publiques, et donc il faudrait en rester là.

Voilà les observations que je voulais formuler, et je souhaiterais qu'elles soient ajoutées au compte rendu ;

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.